

# COMPTE-RENDU COMITÉ DE DIRECTION DU MERCREDI 26 AVRIL 2023

## Office de Tourisme Rumilly - Albanais

Le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Rumilly - Albanais, dûment convoqué par courrier électronique le 14/04/2023, s'est réuni le 26/04/2023 dans les locaux de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sis 3 place de la Manufacture, 74150 Rumilly.

---

### Membres du Comité de Direction présents (dont 8 votants) :

Mme Chloé AIGON, M. Philippe CAMUS, Mme Fanny DUMAINE, M. Jean-Philippe JOUBERT, Mme Catherine LANSARD, Mme Marie STABLEAUX, M. David TOUZET, M. Eddie TURK-SAVIGNY (Président).

### Membres du Comité de Direction excusés ou absents :

M. Sylvain BISTON, M. Denis BLANC, Mme Marilyn BLANC, M. Jean-Michel BLOCMAN, Mme Manon BOUKILI, M. Éric CHASSAGNE, M. Christian DULAC, M. Jean-Pierre FAVRE, M. Pascal GRILLET, M. Christian HEISON, Mme Léa JOURDAIN, Mme Estelle JUGE, M. Jean-Pierre LACOMBE, M. Christophe LERAY, Mme Eve MAROT, M. Miguel MONTEIRO-BRAZ, Mme Myriam MOUMEN, Mme Françoise PAILLE, M. Jean-François PERISSOUD, M. Alain PERRIER, Mme Nathalie REVILLARD, Mme Isabelle VENDRASCO.

### Autres présents :

Mme Marlène JACQUET (directrice)

---

### 18h30 : Début de séance

Le Président de l'Office de Tourisme accueille les membres du Comité de Direction.

1. Approbation du Compte-rendu de séance du 15/03/2023
2. Présentation du Rapport d'activités 2022 [projet de délibération n°165-2023]

Marlène Jacquet indique que l'article R133-13 du Code du tourisme précise que « la directrice de l'office de tourisme fait chaque année un rapport sur l'activité de l'office qui est soumis au comité de direction par le président, puis au conseil municipal ou à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ».

Elle présente ensuite le Rapport d'activités 2022 (voir document en annexe).

Après cette présentation, le Président demande aux membres présents du Comité de Direction de prendre acte et de valider le Rapport d'activités 2022 réalisé par la directrice.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**PREND ACTE ET VALIDE** le Rapport d'activités 2022 réalisé par la Directrice.

### 3. Editions 2023

Les éditions de l'Office de Tourisme sont présentées aux membres du Comité de Direction.

Le **plan de Rumilly / Carte touristique 2023** a été imprimé à 6000 exemplaires. Le plan au recto est le fruit d'une collaboration avec la Ville de Rumilly afin d'actualiser chaque année les informations officielles (nouvelles dénominations de rues...). Au verso, la carte touristique permet à l'Office de Tourisme de communiquer sur les atouts du territoire et les principaux sites de visites. Ce document est largement diffusé au public, notamment durant la période estivale. Il est rappelé que ce support est issu d'une régie publicitaire, et n'a donc aucun impact budgétaire pour l'OT.

Le **guide pratique 2023**, édité à 5000 exemplaires, a fait peau neuve cette année avec un nouveau graphisme et une nouvelle organisation des pages intérieures, alternant pages thématiques et annuaire des partenaires. Pour rappel, la version précédente était composée quant à elle d'un premier volet exclusivement thématique (pages séduction) puis d'une seconde partie dédiée à l'annuaire des annonceurs. L'objectif cette année est d'apporter un nouveau rythme de lecture, plus fluide et de valoriser les coups de cœur de l'Office de Tourisme.

### 4. Ressources humaines : actualités

Notre structure accueillera Camille ROUX (étudiante en 2e année de BUT Information-Communication) du 2 mai au 11 août 2023 pour un Stage Communication & événementiel.

Le recrutement est en cours pour un poste de Conseiller en séjour saisonnier. Un CDD à temps plein est proposé du 19 juin au 2 septembre 2023.

### 5. Questions diverses

#### Taxe de séjour :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les hébergeurs peuvent déclarer leurs séjours sur le portail Taxe de séjour. Les premiers règlements sont attendus dès le 1<sup>er</sup> mai avec la mise en place d'un paiement en ligne via Payfip. Une vingtaine d'hébergements sont inscrits à ce jour sur le portail (hors plateformes Airbnb, Gîtes de France...). L'information sur la mise en place de la taxe de séjour a bien été relayée auprès des partenaires et des Mairies du territoire, mais la Directrice souhaite développer la communication ces prochains mois afin de pouvoir toucher davantage d'hébergeurs. Les pistes envisagées sont : la communication sur les bulletins municipaux, la revue de la Communauté de Communes, les sites Internet (Office de Tourisme, Communauté de Communes, Mairies...)

Visites Pro :

L'Office de Tourisme souhaite reconduire ce printemps des « visites Pro ». Exclusivement réservés aux partenaires, ces rendez-vous permettent aux acteurs locaux de se rencontrer et d'échanger, mais surtout de mieux connaître leur territoire pour en être de véritables ambassadeurs. La Directrice souhaite également associer les membres du Comité de Direction à cette démarche, il seront donc conviés à participer à ces moments conviviaux.

La date du prochain Comité de Direction est fixée au mercredi 14 juin 2023 à 18h30.

.....

*Le Président remercie les membres présents et met fin à la séance à 19h45.*